

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes  
Fort de Vaise  
27, bd Antoine de Saint-Exupéry  
69009 Lyon  
04 37 50 35 78  
[rhonealpes@fondation-patrimoine.org](mailto:rhonealpes@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur    



### COMMUNE DE GÉNISSIEUX

75 place du Marché  
26750 Génissieux  
04 75 02 60 99  
[mairie.genissieux@orange.fr](mailto:mairie.genissieux@orange.fr)  
[www.genissieux.fr](http://www.genissieux.fr)



### PAROISSE SAINT JACQUES EN PAYS DE ROMANS

145 place du Champ de Mars  
26750 Génissieux  
06 74 42 41 81  
[roberto2526@orange.fr](mailto:roberto2526@orange.fr)

### ► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration des

## vitraux de l'église de Génissieux

DRÔME



Retrouvez tous les projets sur

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Restaurer les vitraux de l'église de Génissieux

### ◆ ◆ UN PEU D'HISTOIRE...

L'église actuelle Saint-Pierre de Génissieux a été achevée en 1873, année où le premier maire prenait ses fonctions sur cette commune détachée de celle de Peyrins. Le clocher a été terminé en 1894. Comme elle ne bénéficie d'aucun classement particulier, son entretien incombe intégralement à la commune.

De belles dimensions (41 mètres de long et 28 mètres de large) elle peut aujourd'hui accueillir 450 personnes.

### ◆ ◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Son état général est saint (toiture refaite) mais elle a dû faire l'objet de nombreux travaux d'entretien (reprise d'acrotères, consolidation des abat-sons, remplacement de l'escalier haut du clocher, réfection de l'installation électrique, traitement de la charpente, enduit intérieur, badigeon, révision poussée des vitraux et remise en état d'autres...

Dans le transept nord le vitrail central est consacré à Joseph, dans le transept sud le vitrail central est consacré à Marie.

De part et d'autre de ces deux vitraux des niches ont été aménagées et murées pour recevoir des vitraux complémentaires qui n'ont pu, à ce jour, être ni réalisés ni

posés, ce qui manque pour que l'église soit définitivement terminée.

Afin de réaliser cette opération, qui nécessite la réouverture des quatre baies murées et la pose dans un premier temps de panneaux transparents, dans l'attente de la réalisation et de la pose de nouveau vitraux, la commune de Génissieux a décidé de lancer une souscription avec l'aide de la Fondation du Patrimoine. L'atelier Thomas Vitraux de Valence (descendants du réalisateur des vitraux d'origine) a chiffré le coût de ces travaux à la somme de 57 456,00 € HT (68 947,20 € TTC).

### ◆ ◆ LA VALORISATION

Actuellement, cette église est utilisée toutes les semaines pour la messe dominicale de la paroisse et d'autres usages religieux (baptêmes, mariages, sépultures...). Elle permet aussi la tenue de manifestations culturelles comme des concerts ou des conférences.

Ainsi ces travaux, lorsqu'ils seront réalisés, seront appréciés par un nombreux public.

<b>Montant des travaux</b>	<b>57 947.20€ HT pour la 2e tranche</b>
<b>Objectif de collecte</b>	<b>30 000€</b>
<b>Début des travaux</b>	<b>2022</b>

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration des vitraux de l'église de Génissieux

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/69766](http://www.fondation-patrimoine.org/69766)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine  
vitraux de l'église de Génissieux**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Commune de Génissieux